

COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 JUILLET 2016

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Approuve le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion Communauté d'Agglomération de Reims Métropole, les Communautés de Communes de Beine-Bourgogne, de Champagne Vesle, de Fismes Ardre et Vesle, du Nord Champenois, de la Vallée de la Suipe, des Rives de la Suipe, Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims et Ardre et Chatillonnais, tel qu'arrêté par le préfet de la Marne le 10 Juin 2016 et approuve la transformation en communauté urbaine du nouvel établissement public de coopération intercommunale.
- Accepte le devis de l'entreprise EVEA concernant l'avenant au marché Rue des Moncheux permettant la liaison piétonne sécurisée entre la Rue des Moncheux et le centre bourg depuis la Place Marmery pour montant de 10 074€ HT soit 12 088.80€ TTC pour un projet global de 122 002.20€ TTC (partie VRD).
- Accepte à l'unanimité de solliciter l'aide de l'État au titre de l'enveloppe n°1 pour le soutien à l'investissement public local à propos des travaux de mise en accessibilité du rez de chaussée de la mairie.

Le Maire,

Richard FERNANDEZ